

GOOGLE ABUSE EN SILENCE

LE 2 NOVEMBRE 2011 CLAIRE BERTHELEMY

À Bruxelles, la plainte déposée il y a un an contre Google pour abus de position dominante est l'objet de grosses campagnes d'influence, pour en amoindrir les effets. OWNI a croisé les lobbyistes engagés dans cette bataille.

À Bruxelles, OWNI a essayé d'en savoir plus sur la plainte pour abus de position dominante contre Google. Un an après l'ouverture de cette procédure par la Commission européenne, tous les acteurs de ce dossier entretiennent le mystère. Préservant ainsi d'éventuelles négociations.

L'affaire a donc démarré par une plainte, déposée par **les sociétés eJustice, Ciao et Foundem** auprès de la Commission, reprochant à Google ses visées monopolistiques¹. Depuis d'autres plaignants se sont ajoutés, notamment le groupe Microsoft **qui a fini par rejoindre les trois premiers en mars 2011**.

Verrouillage de la Commission

Au sein de la Commission, la direction générale de la concurrence (**DG Comp**) mène l'enquête, actuellement en phase II – soit, selon la nomenclature européenne, celle réservée aux cas prioritaires. Contrôlant les aides d'État attribuées aux entreprises, elle examine également les fusions/acquisitions – **notamment le rachat de Double Click par Google en 2008** [PDF] – et les ententes et/ou abus de position dominante. De son propre chef ou en cas de réception d'une plainte. Dans l'affaire Google, l'attitude de la petite équipe qui décortique les affaires de l'entreprise américaine s'apparente à celle d'un pongiste de haut niveau. Les questions qui dérangent reçoivent des réponses rapides et vides de sens. Même sur l'identité de tous les plaignants, la DG concurrence ne dit rien :



Il y en a effectivement d'autres [NDLR : plaintes]. Mais vous comprendrez, j'en suis sûr, que compte tenu de la médiatisation plus que suffisante de cette affaire, je préfère laisser le soin aux entreprises et boîtes de relations publiques qu'elles emploient, d'en faire la publicité.



Autrement dit, aux lobbyistes et aux relations presse de communiquer. Près du parc Leopold à Bruxelles, Google vous accueille dans ses bureaux avec vue sur le Parlement européen – dans le même petit immeuble où loge l'ambassade d'Irlande, un État qui accueille la plupart des sièges financiers de Google.

Cinq lobbyistes

Alistair Verney, *communication manager* pour Google à Bruxelles, justifie la bonne foi de son entreprise et leur volonté de travailler aux côtés de la Commission :



Depuis que nous avons créé Google, nous travaillons dur pour faire en sorte que nous gardions au coeur de notre activité les intérêts de nos utilisateurs et de notre secteur – en garantissant que nos publicités soient toujours clairement identifiées, en rendant simple pour les utilisateurs et les publicitaires la récupération de leurs données quand ils changent de service et en investissant massivement dans des projets open source. Mais il y a toujours une marge d'amélioration et

nous travaillons avec la Commission pour répondre à toutes les interrogations qu'ils pourraient avoir.



Depuis ces bureaux, Google fait son propre lobbying avec cinq cadres et gère ses dossiers stratégiques, du droit d'auteur à la neutralité du net, selon une source familière des relations entre parlementaires et groupes d'influence. Ses lobbyistes interviennent directement auprès du législateur. Mais selon cette même source, *"les petits de Google n'ont pas le temps extensible et ratent parfois des dossiers"*.



Ils connaissent pourtant bien le fonctionnement des équipes de la Commission. Le chef des lobbyistes de l'équipe Google à Bruxelles depuis 2008, Antoine Aubert, n'est autre qu'un ancien *policy developer* (chargé des politiques publiques) de la Commission européenne pour laquelle il a travaillé pendant trois ans.

Et le silence de Google Bruxelles concernant cette plainte n'est pas l'apanage de la Belgique. La même opacité plane en France, où Google possède sa propre équipe en interne, Olivier Esper en tête, directeur des relations institutionnelles (une autre façon de dire *"chef des lobbyistes"*) : les portes sont fermées bien avant le sas d'entrée dans leurs bureaux. Dans le grand hall du **38 avenue de l'Opéra à Paris**, pour rencontrer un des lobbyistes sur le sujet *Google à la Commission européenne*, la réponse est claire :



Si vous n'avez pas rendez-vous, vous ne pouvez pas le voir. Envoyez un mail ou appelez directement la personne, si elle vous a confié son numéro... Mais je doute qu'ils veuillent vous recevoir.



Les raisons du silence

Entre accord à l'amiable souhaité par Google et crainte du géant américain, les explications de ces silences sont multiples. Pour justifier son refus de répondre aux questions posées, un proche des plaintes confie à OWNI :



Nous avons peur des représailles de Google.



À supposer que les menaces soient réelles, **dans une interview donnée au *Telegraph* en février dernier**, Eric Schmidt, le PDG de Google avouait qu'il comprenait que son entreprise avait un rôle majeur en Europe. Et implicitement que cette position dominante leur permettait de ne pas communiquer sur leurs sujets qualifiés de sensibles.

Sophia In't Veld, députée européenne appartenant à l'alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe, estime que la situation est complexe, notamment parce que :



Google est une force d'innovation.



En attendant, Google cherche toujours son accord à l'amiable. Comme pour justifier le mystère qu'il laisse planer autour de cette affaire. Et un proche de la Commission d'avancer : *"si l'affaire est trop difficile, elle peut être clôturée dans les six mois sur décision du commissaire."*

Mise à jour : dans un article daté d'hier de **Zdnet**, le site français Twenga accuse Google de concurrence déloyale et dépose plainte devant la justice européenne.

Illustrations Flickr [renatotarga](#) et [gholzer](#)

Vous pouvez retrouver les articles du dossier :

Google gentiment au tribunal de commerce

La loi du chiffre selon Google

Illustration de Une Marion Boucharlat

1. qui a également **déposé plainte au Tribunal de commerce de Paris** ^[+]

ANNIE

le 3 novembre 2011 - 2:23 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



merci

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FLO

le 3 novembre 2011 - 9:28 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



À noter que Twenga vient de s'ajouter cette semaine à la liste des plaignants : <http://www.journaldunet.com/ebusiness/commerce/bastien-duclaux-bastien-duclaux-twenga.shtml>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

TRISTAN

le 3 novembre 2011 - 9:55 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Euh, le début de l'article est bien mais le coup de se pointer sans rendez-vous avenue de l'opéra est minable: quasiment personne que vous ne connaissiez personnellement n'acceptera de vous voir si vous n'avez pas un rendez-vous préalable (et ça marche aussi en se pointant voir des journalistes). Ce passage dessert plus votre article qu'autre chose et fait passer l'ensemble pour un article à charge (ce qu'il est visiblement).

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CLAIREBERTHELEMY

le 3 novembre 2011 - 10:34 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Flo : Merci, article mis à jour !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LOU PASSEJAIRE

le 3 novembre 2011 - 11:18 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



en même temps , quand ces gentils humanistes , par leurs tactiques de référencement , ont pendant des années évacué les résultats pertinents des requêtes en page 2 ou 3 des réponses aux requêtes, les lésés de l'époque n'avait pas l'écoute de la commission ... et ça gênait personne ...

Pire, si ces gentils humanistes étaient dans la position de continuer à s'imposer en écrasant les "petits" sites (entendez par là les sites non commerciaux) croyez vous qu'ils auraient hésité à mettre en place leur monopole ?

Google est un danger parce qu'il est un monopole ... pas parce qu'il martyrise 3 ou 4 sites qui visent à devenir des sous-google ...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DENEB

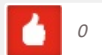
le 5 novembre 2011 - 6:47 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Le but, c'est la pertinence du contenu, non? S'il y en a qui ont bâti leur commerce sur le "semblant" de pertinence en détournant l'algo précédent dont ils ont réussi à attraper une ficelle, tant pis pour eux. La vraie question est: la pertinence du contenu en est-elle pénalisée ou, au contraire, favorisée?

D'un autre côté, une telle concentration du pouvoir donne le vertige, vous avez raison de vous en inquiéter. Mais rien ne nous dit que Google ne l'utilisera pas à bon escient, comme ce n'est pas souvent le cas pour nos gouvernements. J'ose espérer qu'il ne soit pas si irresponsable que ce papier semble l'indiquer. Vu son envergure, le moindre de ses mouvements fait des victimes, mais aussi des bénéficiaires. Et puis, last but not least, il n'a pas de puissance militaire, ce qui rend cette dernière quelque peu obsolète, quel bonheur!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JABIAL

le 7 novembre 2011 - 6:52 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Allons, allons. Microsoft et ses hommes de paille qui portent plainte pour abus de position dominante, ce serait drôle si ce n'était pas sinistre.

Là où Microsoft et maintenant Apple ont tout fait pour verrouiller leurs plateformes pendant des années, interdisant ainsi toute concurrence sur le marché qu'ils ont créé (c'est encore plus criant pour Apple : imaginez le scandale si on ne pouvait faire fonctionner sous Windows que les logiciels choisis par Microsoft), Google a toujours fait le choix de l'ouverture, parfois même à son détriment puisque certains téléphones Android sont si personnalisés qu'un utilisateur lambda ne saura même pas qu'il y a du code Google dans son appareil.

Heureusement que Google est devenu assez gros assez vite pour pouvoir désormais jouer à jeu égal avec ses adversaires.

Google est objectivement la boîte la plus éthique de tout ce panier de crabes.

Notez que je ne suis pas payé par Google et que j'utilise Blackberry comme plateforme de communication mobile car Android n'est pas encore au point question sécurité et déploiement en entreprise.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

3 pings

Plainte pour abus de position dominante contre Google | E-Business Expert le 3 novembre 2011 - 20:11

[...] Google abuse en silence » OWNI, News, Augmented [...]

Commission européenne : Google fixé en mars » revue du web, Just another weblog le 19 janvier 2012 - 11:05

[...] de Google et de son moteur de recherche et les soupçons d'abus de position dominante. Les plaintes ont été déposées en majorité par des concurrents directs dont Ciao, eJustice, Bing (Microsoft), Euro-Cities et des journaux en ligne espagnols et allemands [...]

La commission européenne aux trousse de Google » revue du web, Just another weblog le 26 avril 2012 - 18:28

[...] Microsoft et Intel, Google sent venir la grosse amende en Europe et favorise les négociations avec le vice-président de la Commission européenne en charge des [...]